

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 07 JUIN 2021

Délibération : **2021-06-193**
OBJET : **AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX « AMENAGEMENT DES RUES DE LA POSTE DE GESVRES ET DES MEUNIER » ATTRIBUE A L'ENTREPRISE COLAS**
Nomenclature : 1.1.8

En exercice : 29	<p>Le sept juin deux mille vingt et un à 18 heures 30, le conseil municipal légalement convoqué le vingt-huit mai deux mille vingt et un s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Alain ROYER, Maire.</p> <p>Les membres présents en séance : Alain ROYER, Claude RINCE, Marie-Thérèse BERAGNE, Pascal LAVEANT, Jérôme AMIAUD, Elisa DRION, Benjamin VACHET, Frédéric CHAPEAU, Béatrice MIERMONT, Yvon LERAT, Isabelle GROLLEAU, Augustin MOULINAS, Valérie ROBERT, Romain MONDEJAR, Catherine RENAUDEAU, Emile FORTINEAU, Alizée GUIBERT, Gil RANNOU, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Hélène JALIN, Gwenn BOULZENEC, Priscilla DECOTTIGNIES.</p> <p>Les membres ayant donné un pouvoir : Mickaël MENDES donne pouvoir à Isabelle GROLLEAU, Jean-Marc COLOMBAT donne pouvoir à Alain ROYER, Margaux BOURRIAUD donne pouvoir à Béatrice MIERMONT, Jean-Claude SALAU donne pouvoir à Claude RINCE.</p> <p>Le membre absent : Gwénola LEBRETON</p>
Présents : 24	
Pouvoirs : 4	
Absent : 1	
Votants : 28	
Délibération comportant :	
Annexe : /	

Rapporteur : Claude RINCE

La commune de Treillières a attribué à l'entreprise COLAS les travaux d'aménagement des rues de la Poste de Gesvres et des Meuniers. Le montant initial du marché était de **415 803,28 € HT**.

Dans le cadre de l'exécution du marché, des travaux supplémentaires, principalement de raccordement des branchements de riverains et de bétonnage du réseau d'eaux pluviales, se sont avérés nécessaires. D'autres prestations comme la pose de potelets et barrières en bois n'ont pas été réalisées.

Le solde de ces modifications est de **3 501,80 € HT** et le nouveau montant total des travaux est de **419 305,08 € HT**.

Soit une augmentation de **0,84 %** par rapport au marché initial.

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

- **D'APPROUVER ET DE VALIDER l'avenant n°1 au marché de travaux, d'un montant de 3 501,80 € H.T portant ainsi le nouveau montant du marché de travaux à 419 305,08 € HT, soit 503 166,10 € TTC ;**
- **D'AUTORISER M. le Maire à signer cet avenant.**

Le conseil municipal adopte à l'UNANIMITÉ cette délibération.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 7 juin 2021
Alain ROYER, Maire

Accusé de réception en préfecture
044-214402093-20210607-2021-06-193-DE
Date de télétransmission : 09/06/2021
Date de réception en préfecture : 09/06/2021